

Argentan

Le Journal de l'Orne du 21 décembre 2023

208 mots

La fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine devrait être votée ce jeudi

C'est un long feuilleton qui est en passe de s'achever. Jeudi 21 décembre, la fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine devrait être votée en conseil communautaire.

Aux abords de l'école Jean-de-La Fontaine, ce mardi 19 décembre, certaines banderoles, accrochées par des parents pour protester contre la fermeture de l'établissement, ont été repliées par le vent.

Ne subsiste qu'une bâche blanche, ornée d'une inscription rouge, «77 enfants expulsés». Une dernière marque d'opposition, alors que la fermeture de l'établissement semble imminente.

Un arbitrage ce jeudi

Après de longs mois d'oppositions entre parents d'élèves et élus, Terres d'Argentan devrait siffler la fin de la partie en conseil communautaire ce jeudi 21 décembre.

Et ce, malgré l'appel de Karim Houllier, conseiller communautaire, à s'opposer à la fermeture de l'établissement.

Une fermeture justifiée par «une stratégie d'anticipation», selon Frédéric Leveillé, président de Terres d'Argentan, avec des prévisions d'effectifs à la baisse.

Une fermeture le 15 juillet 2024

En cas de vote de la fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine, celle-ci devrait être effective le «15 juillet 2024».

Au grand dam des parents d'élèves, qui ont multiplié les manifestations ces derniers mois, allant jusqu'à occuper l'établissement en novembre.

Clément GOUSSEAU



La fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine d'Argentan (Orne) doit être votée en conseil communautaire jeudi 21 décembre 2023. Clément GOUSSEAU